

SEV N° 8

Le journal du Syndicat du personnel des transports



Koytana/Peter Klauzner

ÉDITO

Du centenaire au 14 juin

Giorgio Tuti

▶ p. 2-6 et 9

Parfois, je me demande si Emil Düby – le premier secrétaire général de la Fédération des cheminots SEV – et moi serions sur la même longueur d'ondes.

Cette interrogation figure en conclusion de mon discours de la soirée commémorative pour les 100 ans du SEV. Elle n'est évidemment pas que rhétorique puisque les points communs entre Emil Düby et moi sont nombreux: le SEV est toujours aussi solidaire, engagé et combatif pour de meilleures conditions de travail et de vie.

Par contre, je peux facilement imaginer qu'Emil Düby puisse avoir du mal à comprendre que le SEV de 2019 s'engage pour la Grève des femmes le 14 juin. Et comme l'a souligné la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, la place des

femmes en 1919 n'aurait pas été au Congrès du SEV comme ministre des Transports, mais à la cuisine.

Si la situation s'est évidemment améliorée, il n'est pas concevable que l'égalité salariale ne soit encore qu'un mirage, que la répartition des tâches domestiques leur incombe encore trop souvent ou qu'elles soient victimes de violences. La Grève féministe est donc non seulement légitime, mais plus que nécessaire!

Pour marquer ce 14 juin 2019, nous avons dressé le portait de diverses femmes actives au SEV, parfois dans des fonctions inhabituelles, comme un signal de l'évolution de notre organisation qui ne s'est ouverte que tardivement aux femmes, à l'instar de l'ensemble du monde des transports publics encore très masculin.

Nous avons aussi proposé des ru-

briques externes à des professionnelles.

Cela ne suffira pas à féminiser d'un coup de baguette magique notre syndicat, mais y contribue. Et si j'observe le dynamisme de la Commission des Femmes et le visage de la Jeunesse montées sur scène lors du Congrès, je peux constater que l'avenir du SEV s'y écrit au féminin.

Du centenaire à la Grève des femmes, l'actualité du SEV est riche en ce mois de juin. Le bus-exposition a commencé sa tournée et il sera justement à Berne pour la Grève féministe. Il poursuivra sa toute à la rencontre de nos membres jusqu'au 30 novembre, date anniversaire de la fondation du SEV.

Alors profitez-en, déplacez-vous et invitez vos collègues à découvrir le SEV car plus nous sommes, plus nous sommes forts. Aujourd'hui et surtout demain.

Fusion historique

Depuis le 15 mai, les 3 sections SEV-TPF à Fribourg n'en font plus qu'une

7

Pénurie

La LPV et le SEV critiquent la gestion des CFF dans la relève chez les mécaniciens

7

Sur les traces de...

Rencontre avec Brigitte Rohr, assistante de direction à la CGN et militante SEV

14



LA FÊTE !

Tournés vers l'avenir. Ensemble



Et voici ce que l'on peut découvrir dans le bus-exposition (l'agenda de sa tournée en page 10).

Vivian Bologna
vivian.bologna@sev-online.ch

Un jour avant le Congrès du 4 juin, les quelque 500 invité-e-s à la soirée du jubilé des 100 ans du SEV sont repartis du Kursaal avec le sourire. La formule a séduit avec son mélange de discours, de vidéos et d'artistes de haut vol. Avec en prime la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga qui n'a pas fait usage de langue de bois. Le tout animé par le pétillant duo formé de Françoise Gehring et Sandra Künzi.

C'est bien évidemment au président du SEV Giorgio Tuti qu'est revenu l'honneur de dresser le portrait de l'évolution de ce SEV centenaire. En introduction, il n'a pas manqué de saluer tous les invités (partenaires sociaux, syndicaux, commerciaux, politiques et bien sûr les membres du SEV) avec une émotion particulière pour la présence de son «grande amico» Peter Bichsel.

Il a évoqué quelques éléments historiques. «Dans le rail, il existait des associations professionnelles bien avant 1919. Elles ont tenté de se fédérer au sein d'une association unitaire bien avant 1919, a-t-il rappelé. Il a fallu la grève générale de 1918 pour y arriver. Les cheminotes et cheminots ont joué un rôle très actif et important dans cette grève, puisque pendant trois jours aucun train n'a cir-

culé en Suisse. La Suisse avait aussi mobilisé l'armée contre les grévistes. Et il y eut des morts. Et cela ne doit plus jamais se répéter! Plus jamais!», a-t-il insisté. Environ une année après la grève générale, le 30 novembre 1919, les associations professionnelles se regroupaient en syndicat unitaire, avec la conviction qu'en agissant ensemble, de manière solidaire et coordonnée, elles lutteraient plus efficacement pour la défense de conditions de travail et de vie décentes. «Le SEV était né!»

Mais Giorgio Tuti a évoqué aussi «la loi de 1927 sur les fonctionnaires qui leur a garanti les adaptations de salaire obtenues à l'époque de la grève générale, mais elle contenait également des restrictions très problématiques du droit de grève et du droit d'association.» Il a aussi rappelé qu'entre 1918 et 1945, le SEV avait dû recourir assez souvent à la grève dans les entreprises de transport concessionnaires et que «contre la crise et contre les tendances antidémocratiques, les syndicats sont parvenus à former une large coalition. Mais ce n'est qu'après la défaite des forces fascistes en 1945 que la voie fut enfin libre pour l'essor de l'état social.»

Dans l'histoire plus récente, le SEV s'est engagé en faveur des projets d'extensions du rail et la lutte contre les attaques contre les assurances sociales et le service public. «Ce combat s'est poursuivi dans le cadre de la réforme des chemins de fer qui, dans les

années 90, a entraîné des suppressions d'emploi massives.» Et c'est dans ce contexte que le SEV a obtenu le «Contrat social», cette protection contre les licenciements économiques aux CFF.

Avec à son actif quelques 75 CCT, le SEV a donné une direction claire à son positionnement contractuel ces 20 dernières années offrant à ses membres de très bonnes prestations individuelles et collectives: «Et nous pouvons en être fiers!»

Un syndicat fort de l'USS...

Pour célébrer les 100 ans du SEV, le président de l'Union syndicale suisse Pierre-Yves Maillard a dressé une couronne de lauriers au 3e syndicat suisse: «Le SEV est un pilier stable et central au sein de l'USS.» Evoquant le syndicalisme combatif de demain, il a reconnu ne pas avoir de formule magique à proposer: «Comme pour toute entreprise humaine qui poursuit un idéal, il faut beaucoup de travail, de l'humilité, de la bienveillance, de la rigueur et du courage. Il faut des solidarités concrètes, des services de qualité, la capacité de dire non ou oui de manière claire et autonome et de se battre pour le choix que nous faisons. Ce sont ces qualités qui nous ont été léguées par les militantes et les militants des cent années passées. Ce sont ces qualités qui ont fait vivre le SEV pendant 100 ans. Ce sont ces qualités qui vous animent toutes et tous. Alors bon anniversaire au SEV et longue vie

combative, joyeuse et solidaire au mouvement syndical!»

... et de l'ETF

Le SEV joue aussi un rôle central au sein de l'ETF, la Fédération européenne des travailleurs et travailleuses des transports, représentée par sa secrétaire générale adjointe Sabine Trier, qui l'a mis en exergue: «A l'heure où la digitalisation du travail rend possible de l'externaliser en Roumanie ou en Inde, l'union internationale est nécessaire. Quant à la solidarité dans les transports, elle se matérialise par exemple par le soutien des cheminots aux conducteurs de poids lourds.»

Pour revenir en Suisse, le discours de la conseillère fédérale en charge des Transports, Simonetta Sommaruga, était très attendu. Et les invité-e-s ont pu savourer quelques-unes de ses remarques. La ministre a notamment

évoqué la nécessité d'avoir des salaires corrects tant en bas que tout en-haut de l'échelle... Le CEO des CFF présent dans la salle aura apprécié.

A l'approche de la Grève des femmes, elle n'a pas oublié de rappeler qu'il y a 100 ans sa place n'aurait pas été à une soirée comme celle-ci mais plutôt à la cuisine. «Et pour vous, la situation a aussi évolué. Vous travaillez moins qu'en 1919 mais pas de manière moins engagée.»

Elle a aussi fait l'éloge de présidents comme Ernst Leuenberger et Giorgio Tuti. «Avec de telles personnalités on peut obtenir beaucoup». Elle a d'ailleurs fait sienne la phrase du premier: «Pour les marchandises, le rail.» Elle a aussi adressé des félicitations au personnel des transports publics: «Grâce à vous tous, aucun pendulaire ne risque de perdre sa soirée et aucune politicienne ne risque de rater la session.»

Thomas Wiesel, Patti Basler, Oli Kehrl et Rotes Velo: des prestations de haut vol

Pour cette soirée, le SEV a commandé deux prestations scéniques bien particulières: la compagnie de danse Rotes Velo a créé un spectacle sur le temps et la ponctualité. Le chansonnier Oli Kehrl a écrit une chanson pour le SEV. L'humoriste romand Thomas Wiesel a personnalisé son spectacle. On vous glisse ici une de ses perles: «A la direction et au comité du SEV, on trouve Tonina, Tu-

Discours et vidéos sur www.sev-online.ch/jubile

ti, Cambi, Tura, D'Alessandro deux fois. J'ai l'impression de voir la Squadra Azurra...» Quant à Patti Basler, elle a résumé de la soirée en suisse allemand, jouant admirablement avec les mots.



«Sommaruga était impressionnante avec ses propos qui ont fait mouche sur les salaires inférieurs et supérieurs. Tout comme Patti Basler, qui s'est gentiment «moquée» de nous. J'espère que le SEV restera combatif pour défendre nos nombreuses professions.»

ALEXANDER BRINGOLF
Chef circulation retraité



«Très sympa. J'ai bien aimé le passage de Tomas Wiesel. Très cinglant et très juste dans ses propos. Syndiqué dès mon apprentissage, je ne suis pas près d'arrêter! Je souhaite au SEV de réussir le passage du numérique et de ré-établir certains domaines.»

SÉBASTIEN ZONCA
Chauffeur de bus aux TPC, Chablais



«C'était vraiment une soirée super cool avec les différents points du programme et les discours. Surtout la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga restera dans ma mémoire. C'est très impressionnant de voir ce qui a changé en 100 ans.»

YASMIN FURRER
Assistante clientèle CFF



«Une chouette soirée, avec de l'émotion. Un moment magique. Je me réjouis de voir le bus et le livre qui a été fait pour les 100 ans, C'est un honneur et une fierté d'être là. Face aux prochains défis, il faudra encore se réaffirmer pour être une force collective.»

CARMELO SCUDERI
Agent de méthode aux TL, Lausanne



«C'était une grande surprise. Le fait de rire de soi avec des comédiens, j'ai trouvé ça fantastique. Les 100 ans du SEV? Pas un point d'arrivée mais un redémarrage. Un syndicat des transports publics fort et capable de défendre les travailleurs est fondamental.»

FRANCO LUCA
Régulateur technique CFF, Pollegio



L'échange entre la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga et l'auteur Peter Bichsel.



Sandra Künzi et Sabine Trier ont le sourire. A l'instar des invité-e-s qui ont eu énormément de plaisir au cours de la soirée.



Pierre-Yves Maillard a évoqué la solidarité du SEV.



L'impertinent Thomas Wiesel mis en garde par Françoise Gehring

100 ANS

Quelle soirée!



Oli Kehrli a composé une chanson pour les 100 ans du SEV. Il était accompagné du contrebassiste Philipp Moll.

▶ D'autres photos sur notre page FB verkehrsgewerkschaft



La compagnie de danse Rotes Velo a créé une performance pour les 100 ans du SEV. Merci à eux et elles.



Patti Basler a résumé la soirée avec son verbe pointu.



Grand comme ça le SEV d'hier, aujourd'hui et demain: le président Giorgio Tuti en est fier!

80E CONGRÈS SEV

Après la fête,
le travail

Lors de ce Congrès, la Jeunesse a été présentée par Mélissa Farine (qui est hors cadre): Stefan Bruderer, Gabriele Bianchi, Michael Schmid, Yasmin Furrer, Amalia Joana Brêchet, Shkurte Nuredini, Anthony Reymond, Janos Jorosch, Celina Weiss, Viviane Mumenthaler, Damian Vogel et Jordi D'Alessandro.



La Commission féminine est montée sur scène pendant que la déléguée à l'Égalité Lucie Waser incitait le Congrès à participer à la Grève féministe de ce 14 juin. De gauche à droite: Brigitte Fanjak, Esther Weber, Julia Melikjanz, Melanie Aebi et Janine Truttmann (étaient aussi sur scène mais hors cadre: Andrea-Ursula Leuzinger, Hanny Weissmüller Esther Lis et Esther Geiser).

Chantal Fischer

Après la digne fête du jubilé la veille au soir, le travail reprend le 4 juin : le président du congrès, Danilo Tonina ouvre le 80e congrès SEV qui, au vu des nombreux textes d'orientation et propositions, promet une journée bien chargée.

En ouverture du congrès, Danilo Tonina dit d'emblée: «La numérisation ne doit pas entraîner la déshumanisation. Nous devons aussi à l'avenir protéger nos salaires et lutter pour des conditions de travail sociales, pour la justice et le traitement équitable entre hommes et femmes».

Après les questions d'organisation et une pensée aux personnes décédées, le président SEV Giorgio Tuti enchaîne dans un discours enflammé sur les trois défis actuels et futurs:

- Climat politique global: l'accord-cadre institutionnel avec l'UE fait débat en Suisse depuis près d'une année. Les syndicats luttent surtout contre le projet d'assouplir la protection des salaires en Suisse et, en relation avec les aides d'état, contre le fait de laisser la Cour européenne de justice prendre les décisions dans le cadre de recours en cas de situations concurrentielles. Si cet accord devait être adopté tel quel, le SEV lancerait un référendum en collaboration avec l'USS!

Les salaires constituent un autre thème central qui préoccupe particulièrement le SEV. Il s'agit d'abord concrètement de l'égalité salariale entre hommes et femmes qui, malgré l'article constitutionnel et la loi, n'est toujours pas appliquée. «Il est en effet incroyable que dans ce pays, seulement parce qu'on est une femme, on gagne moins et on a moins de chances qu'un homme!», s'exclame Giorgio Tuti qui attire aussi l'attention sur la grève des femmes du 14 juin. «Chaque syndicaliste a le devoir d'y prendre part afin que cette discrimination salariale honteuse prenne fin!»

Généralement, le président voit en Suisse un problème de pouvoir d'achat provoqué par la reprise du renchérissement et une faible évolution des salaires. S'ajoute à cela le poids énorme que représente l'augmentation des primes des caisses maladie et des caisses de pension. Pour cette raison, le SEV soutient l'initiative de plafonnement des primes à «10 % du revenu d'un ménage».

La situation des rentes est également difficile, surtout en ce qui concerne les caisses de pension dont les nouvelles rentes sont toujours plus basses en raison des taux de conversion en baisse constante. Le SEV s'engage de ce fait pour l'introduction d'une 13e rente mensuelle AVS comme le prévoit le projet d'initiative de l'USS.

- Service public: la libéralisation a mené l'Europe à la déréglementation. Au lieu de collaborer, les entreprises de transports publics se font concurrence. Cela renforce la pression sur

Hommage aux grévistes
du Lac Majeur

C'est sans doute un des moments poignants de ce Congrès. Après un petit film qui était dédié à la grève, les militants SEV Mimmo Ferrazzo et Gianluca Carini, accompagnés du secrétaire syndical Angelo Stroppini, ont partagé leur expérience de cette grève qui a duré plus de 20 jours entre 2017 et 2018. «Ce qui est arrivé aux 34 employés de la NLM peut arriver à tout le monde», rappelle Angelo Stroppini. Un jour tu reçois une lettre chez toi alors que tu es au travail. Tu apprends que tu fais partie d'un licenciement collectif. Tu te tournes alors vers ton syndicat. Tu y paies tes cotisations mais tu n'es pas actif. Personne d'autre que le syndicat ne peut t'aider dans ces moments-là! On prend les décisions ensemble. On a voté la grève, la dernière des armes car au SEV on cherche des solutions. On a décidé de lutter ensemble. Et lors d'une grève, il faut garder la tête froide et tout faire pour avoir les touristes comme alliés.»

Gianluca Carini, un matelot saisonnier n'a pas manqué de relever ce que l'unité a permis d'obtenir: «Ce licenciement, c'est un peu comme l'étrénel en amour. On était de simples collègues et on s'est unis pour lutter contre quelque chose d'injuste. Nous avons retrouvé l'unité, nous avons appris à dire non. Et de temps en temps, il faut savoir dire non avec courage. Pour garder la tête haute!»

Les Congressistes ne s'y sont pas trompés. Ils ont salué cette lutte et les militants à sa juste valeur par des applaudissements nourris!

les conditions de travail et d'engagement. Et puis il y a en Suisse aussi la problématique du travail indépendant fictif et de l'augmentation du travail temporaire qui est actuellement un thème qui touche les CFF. La vision 2030 pour les TP, rendue publique il y a cinq ans par l'OFT, va dans la même direction. Le SEV a réussi à stopper à temps quelques mesures prévues. D'autres sont problématiques comme le partage de la concession pour le trafic grandes lignes ou l'introduction de bus grandes lignes. A ce sujet, Giorgio Tuti envoie un message clair à l'attention des politiques: «Nous voulons de la coopération et pas une concurrence féroce! Cette vision doit être réécrite, sans concurrence. Cette dernière n'a provoqué jusqu'à présent qu'une situation désastreuse! Nous ne pouvons tolérer que cette vision soit mise en œuvre en l'état!»

- SEV: pour conclure son allocution, Giorgio Tuti souligne que le SEV a beaucoup de projets pour l'avenir; il remercie la base et ses quelque 40 000 membres qui soutiennent quotidiennement le SEV et font connaître son travail loin à la ronde. Mais il est nécessaire de recruter plus de membres en vue de freiner la tendance à la baisse. Les remerciements du président vont aussi à l'organe professionnel qui permet d'organiser des événements comme celui-ci, qui gère administrativement le SEV et négocie les CCT.



Tous les documents concernant le Congrès et les vidéos sont à découvrir sur sev-online.ch/kongress2019

Après les élections (voir ci-dessous), Vivian Bologna, responsable de la communication SEV, nous introduit dans le rapport social 2019. Il met l'accent sur les nombreuses actions en faveur de la mobilité de ces deux dernières années et passe en revue l'une ou l'autre au moyen d'une vidéo.

Cette année également, des actions ont dynamisé ce Congrès. Celle par exemple des sous-fédérations qui remercient avec des roses blanches l'organe professionnel du SEV pour son travail quotidien et son soutien. Une autre action des femmes SEV en appelle à participer à la grève des femmes du 14 juin. et à porter les bracelets de solidarité. Au même moment, Lucie Waser, préposée à l'égalité au SEV, rappelait les enjeux de cette grève. Enfin, la Commission des jeunes se présente lors d'une troisième ac-

Manuel Avallone honoré,
Christian Fankhauser élu

L'autre moment marquant de ce Congrès 2019 a été les remerciements à Manuel Avallone, vice-président durant 11 ans et qui a décidé de quitter la direction tout en restant au secrétariat central. Il a eu droit à une émouvante standing ovation après que les plus belles photos de son parcours aient défilé sur les notes de *Clandestino*, de Manu Chao. Tout un symbole pour cet ancien militant qui a oeuvré dans divers projets humanitaires au Nicaragua. En lui rendant hommage, Giorgio Tuti a rappelé que Manuel avait succédé à François Gatabin et quelques mois plus tard le président de l'époque Pierre-Alain Gentil décédait des suites d'une courte maladie. «J'avais alors repris la direction ad interim et j'ai demandé à Manuel s'il pouvait s'engager pleinement en cette période difficile. Sa réponse a été claire: «Tu peux compter sur moi et je donnerai tout!» Pour tout ton travail et ta loyauté, tu mérites l'immense respect de toutes et tous». Manuel Avallone a remercié le personnel, la direction, les sous-fédérations, les sections et son épouse qui lui a permis de s'engager à fond dans cette fonction.

Pour lui succéder, le Congrès a élu Christian Fankhauser à l'unanimité! Le président central VPT Gilbert D'Alessandro en a fait l'éloge: «Christian est rigoureux, a une grande capacité d'écoute, une capacité d'analyse pointue et ne se laisse pas déborder par les directions. Il a toujours le bon argument au bon moment. C'est un syndicaliste, un vrai, un pur. Il respecte le choix des membres!» Emu, Christian Fankhauser, qui entrera en fonction le 1er septembre, a remercié le Congrès et le comité pour la confiance: «A l'heure de la numérisation croissante, l'être humain doit être au centre de nos préoccupations. La force des syndicats ce sont ses militants et vous êtes des militants extraordinaires.»

Le congrès a aussi réélu Danilo Tonina et Peter Käppler comme président et vice-président du congrès, ainsi que les membres de la commission de gestion (voir ci-contre).

tion. Elle demande en résumé l'avènement d'une société plus juste et sociale et souhaite rappeler avec son slogan «L'avenir, c'est nous!» que les jeunes sont forts et qu'ils doivent être écoutés.

Comme c'est l'usage, les textes d'orientation SEV sont révisés et adaptés au besoin (voir p. 6), les résolutions font l'objet de discussions avant d'être adoptées, les statuts et règlements sont remaniés et les propositions débattues (les détails paraîtront dans la prochaine édition du Journal SEV du 27 juin).

En guise de conclusion, Giorgio Tuti évoque encore une fois ces deux journées intenses; la soirée solennelle du jubilé avec des invités de marque et un congrès efficace et collégial. Il prend congé des membres sortants de la Commission de gestion SEV et remercie tous les membres, invités, collaborateurs et, surtout, les organisatrices du congrès pour leur travail professionnel.

Danilo Tonina met officiellement un terme au 80e congrès SEV 2019.



Le nouveau vice-président du SEV, Christian Fankhauser, juste après son élection à l'unanimité.



Manuel Avallone a été chaleureusement applaudi pour ses 11 ans comme vice-président. Il était visiblement ému.



Angelo Stroppini a rendu hommage aux grévistes du Lac Majeur, dont les militants Mimmo Ferrazzo et Gianluca Carini.



Les membres de la Commission de gestion qui ne briguaient pas de nouveau mandat ont été remerciés: Rolf Feiler, Fritz Aebi, Werner Graf et Kurt Wüger (de gauche à droite).

La nouvelle commission est désormais composée de René Läubli (PV), Urs Frank (LPV), Diana Oertig (AS), Richard Schlegel (RPV), Harald Führer (ZPV, remplaçant) et Reto Brem (AS, remplaçant).

TEXTE D'ORIENTATION «SYNDICAT»

Garder ses membres et en gagner

Fi «Un syndicat disposant d'un faible degré d'organisation n'est pas pris au sérieux, n'est pas en mesure de mobiliser valablement ses troupes et n'obtient pas de bons résultats, ce qui rend difficile le recrutement de nouveaux membres», a averti Manuel Avallone, vice-président du SEV. Pour ne pas se laisser entraîner dans cette spirale descendante, le SEV entend redoubler d'efforts pour recruter de nouveaux membres, surtout parmi les jeunes collègues. Le syndicat continue de miser sur le principe «un membre recrute un membre» et sur un solide réseau de personnes de confiance, mais également sur le soutien professionnel des sections, sur des campagnes ciblées et sur des actions de terrain comme ce sera le cas le 10 septembre prochain. «Nous devons aussi nous approcher des collègues qui, de plus en plus, travaillent quelque part sur leur ordinateur portable, pas forcément dans un bâtiment ou un bureau précis», a poursuivi Manuel Avallone. Il convient aussi de tout faire pour conserver ceux qui sont déjà membres. Comme évoqué déjà en 2017, il est nécessaire de coopérer avec d'autres syndicats, (comme, depuis 2017, dans l'alliance Fairlog avec Unia et Syndicom pour la logistique), ou encore, sur le plan national, avec l'USS, voire, à l'échelle européenne, avec l'ETF.



Début d'une mobilisation : les délégués signent une banderole exigeant une participation du personnel au bénéfice 2018 des CFF (568 millions !)

Résolution pour protéger les FVP

Ueli Müller, président de la VPT STI, a présenté la résolution de sa section : au vu de l'attaque médiatique contre les FVP le 10 mars contre une branche des transports publics qui « offrirait » à son personnel un cadeau de 380 millions de francs par année et au vu de l'enquête en cours menée par l'OFT qui doit procéder à un décompte détaillé des courses effectuées avec l'AG FVP, la résolution demande : 1) que le SEV accompagne cette enquête ; 2) que le SEV informe l'OFT que les employé-e-s des TP au

bénéfice de l'AG FVP sont tenus de le déclarer à l'autorité fiscale en tant que prestation salariale accessoire ; que les employés utilisent l'AG pour des déplacements de service, ce qui relativise son utilisation à des fins privées ; que ce genre de rabais est courant également dans d'autres branches, (places de stationnement, voitures de service, etc), et enfin 3) que le SEV entend faire tout ce qui est en son pouvoir pour que ces FVP soient maintenues. La résolution a été approuvée par acclamations.

TEXTE D'ORIENTATION «NUMÉRISATION»

Les humains au centre

Elisa Lanthaler La numérisation transforme la société et l'économie. Le trafic des voyageurs et des marchandises n'échappe pas à de profondes mutations : les transports publics et les transports individuels se mélangent, avec pour conséquence un surcroît de chaînes de mobilité. Dans les transports publics s'implantent désormais des entreprises plates-formes au sein desquelles la situation de l'emploi est parfois d'une extrême précarité. Ces évolutions soulèvent des questions concernant les régulations, les rapports de propriété et la répartition des profits.

«La numérisation rend beaucoup de choses possibles. Mais tout ce qui est possible n'est pas forcément judicieux», a expliqué Daniela Lehmann, secrétaire syndicale. Le SEV considère la numérisation

comme une opportunité à saisir, mais ne l'approuve pas sans réserve et participe activement aux débats. Ainsi, le SEV s'est fixé pour objectif de réguler au sein des CCT les effets pervers de la numérisation. Dans la nouvelle CCT CFF/CFF Cargo, le SEV a d'ores et déjà obtenu deux ou trois choses, notamment le droit à la déconnexion durant le temps libre et à un état des lieux sur la situation professionnelle. De nouveaux profils professionnels voient le jour, d'autres subissent des transformations ou disparaissent. La responsabilité incombe ici aux entreprises d'habiller leurs employés à suivre le rythme de cette évolution. « Pour le SEV, c'est l'humain et rien d'autre qui doit se trouver au centre des préoccupations », a conclu Daniela Lehmann

Personnel de vente CFF en colère

Les affiches des CFF mentionnant qu'il n'y a pas besoin de travailler aux CFF pour se procurer un billet ont fâché le personnel des guichets qui ont détourné l'affiche le 27 mai dernier. Dans une résolution, le personnel de vente souligne que cette publicité n'est pas drôle et exige davantage de respect. La contre-publicité du personnel évoque «un service public de qualité grâce au personnel».



L'affiche qui fâche.

TEXTE D'ORIENTATION «POLITIQUE DES TRANSPORTS»

L'OFT doit revoir sa Vision 2030

Fi Daniela Lehmann, coordinatrice de la politique des transports, a expliqué que l'UE a poussé à la concurrence, négligeant honteusement la protection qu'elle doit aux salariés, aux entreprises et aux citoyens. Le SEV lutte aux côtés de l'ETF contre le dumping aussi bien salarial que social. «En Suisse, les transports publics demeurent une réussite exemplaire : notre réseau ferroviaire est en effet utilisé de manière intensive comme nulle part ailleurs. Les piliers de notre système de TP sont : le transport de voyageurs à longue distance non privatisé, le financement solide de chemins de fer intégrés, la concertation de tous les acteurs plutôt que l'affrontement, l'entretien systématique du matériel roulant, l'horaire cadencé jusque dans les régions périphériques, et enfin un personnel

bien formé, correctement payé et en nombre suffisant», a-t-elle précisé.

Hélas, l'Office fédéral des transports (OFT) veut mettre en œuvre sa «Vision 2030», qui implique justement davantage de concurrence, un accès accru au marché pour des entreprises privées exclusivement orientées sur le profit et une hausse des instruments fondés sur l'économie de marché. «Ce ne sont certainement pas 800 passagers de plus par jour dans les bus qui vont anéantir notre système de transports publics, qui est bien équilibré. Mais si on ajoute à cela tous les autres changements déjà décidés ou en passe de l'être, comme la répartition de la concession du trafic longue distance ou la suppression de l'interdiction de cabotage pour le transport transfrontalier de personnes, l'équilibre de ce système est

soumis à un bouleversement inutile», a averti Daniela Lehmann. Raison pour laquelle le SEV réclame un changement de cap. Le SEV entend également mettre un frein à la «déshumanisation» des TP.

Résolution concernant Cargo

Dans une résolution soumise par la LPV, le congrès exige de CFF Cargo un «changement de cap vers une politique qui prévoit des investissements susceptibles de fournir dans tout le pays un service public qui profite à la clientèle et permet de conserver les emplois». Et il demande au Conseil national et au Conseil des Etats «de s'investir en faveur du service public et de la protection de l'environnement, par conséquent de soutenir avec plus de fermeté le trafic de marchandises par voie ferroviaire sur le territoire suisse».

TEXTE D'ORIENTATION «SANTÉ»

Le fonds de l'amiante

Elisa Lanthaler La protection de la santé et la sécurité au travail figurent encore et toujours parmi les premières préoccupations du SEV. Vincent Brodard, secrétaire syndical, souligne : la fondation Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (EFA) a mis à disposition 6 millions de francs pour indemniser les victimes survivantes de l'amiante et les proches de personnes décédées d'asbestose. Désormais, les personnes atteintes d'un cancer des poumons provoqué par l'amiante peuvent également bénéficier d'une indemnisation, pour autant que ce cancer ait été reconnu comme maladie professionnelle. A l'avenir, même les personnes chez qui un mésothéliome a été diagnostiqué sans lien direct avec une activité professionnelle, pourront toucher une indemnisation de ce Fonds. Il s'agit par exemple de per-

sonnes qui s'occupaient du nettoyage de vêtements contaminés. Brodard exhorte la hiérarchie à sensibiliser le personnel à ce problème et à l'informer de l'existence et des prestations de cette fondation. Les transports publics sont l'un des secteurs où, ces prochaines années, on devrait enregistrer le plus de décès dus à des maladies liées à l'amiante.

Parallèlement, il importe de repousser avec force l'assaut mené par les milieux politiques contre la loi sur le travail (LTr). Des principes fondamentaux seraient en effet directement menacés, comme la durée maximale du temps de travail et la saisie du temps de travail pour 1,4 million de salarié-e-s. Ce serait la porte ouverte au travail gratuit et au burnout. Si d'aventure le Parlement devait décréter un démantèlement de la LTr, l'USS et le SEV s'y opposeraient par référendum.

TEXTE D'ORIENTATION «POLITIQUE SOCIALE»

Renforcer l'AVS par la 13e rente

Fi Selon la Constitution, l'AVS et la prévoyance professionnelle doivent permettre à l'assuré de maintenir de manière appropriée son niveau de vie antérieur. Aujourd'hui, pour beaucoup de retraités ce n'est déjà plus le cas, car d'une part les primes d'assurance-maladie augmentent sans cesse et plus fortement que les

rentes AVS, d'autre part les nouvelles rentes des caisses de pensions diminuent depuis des années, bien que les primes soient en hausse. Il faudrait injecter plus d'argent dans les caisses de la prévoyance vieillesse, ou alors augmenter l'âge de la retraite, ce qui n'aurait guère de sens à une époque où les plus de cinquante

ans sont nombreux, aujourd'hui déjà, à ne pas trouver d'autre emploi une fois qu'ils ont perdu le leur. C'est pourquoi l'USS et le SEV plébiscitent le renforcement de l'AVS par un financement solide et solidaire. De plus, l'USS prépare d'ores et déjà une initiative populaire pour l'introduction d'une 13e rente AVS.

TEXTE D'ORIENTATION «POLITIQUE CONTRACTUELLE»

Garder le cap

Fi Depuis le congrès de 2017, le SEV est parvenu à atténuer toutes les détériorations nées de la révision de la LDT pour les 76 CCT ou de branche. Il a aussi obtenu certaines améliorations, comme le droit de ne pas être joignable (voir ci-dessus) aux CFF. Le SEV entend thématiquement davantage les problèmes

liés à la maladie et à l'incapacité de travail. De même, il s'agira de négocier des mesures susceptibles d'atténuer l'érosion des rentes de la caisse de pensions. Il convient aussi de poursuivre la stratégie qui consiste à conclure des CCT dans les domaines où le SEV compte peu de membres, comme Fairlog.

LES ÉLECTIONS À LA COPE DÉMARRENT

Participation, nouvelle formule



Peter Moor

Les candidates et candidats qui souhaitent s'engager au sein de la CoPe CFF et de la CoPe CFF Cargo ont jusqu'à début août pour s'annoncer. Désormais, les commissions du personnel auront plus d'importance dans la surface.

Aux CFF, depuis la réforme des chemins de fer, la participation des employés au sein de l'entreprise est réglée par le biais des commissions du personnel (CoPe). En vue de la prochaine législature, et pour la première fois, une refonte de l'organisation des commissions du personnel a eu lieu, avec pour objectif de donner plus de poids à la commission du personnel surface, c'est-à-dire sur les lieux de travail et dans les catégories professionnelles. Les élections à ces commissions du personnel nouvelle formule démarrent ces jours. Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui ont le droit de vote reçoivent une brochure qui explique la procédure et donne la liste des diverses circonscriptions, avec le nombre de sièges à pourvoir. Les élections ont lieu dans les divisions Voyageurs, Services centraux et Immobilier, ainsi qu'à CFF Cargo. En revanche, les élections à la division Infrastructure ont été repoussées de six mois, pour qu'on puisse y associer les répercussions de la réorganisation I2.0.

Le SEV veut être fortement représenté

Le SEV est actuellement à la recherche de candidates et de candidats. « Dans la mesure du possible, nous aimerions être représentés dans toutes les circonscriptions et proposer l'élection de collègues bien qualifiés », déclare Jürg Hurni, secrétaire syndical et, depuis des années, spécialiste des commissions du personnel au sein du SEV. Peuvent déposer leur candidature les employés au bénéfice d'un contrat d'engagement à durée illimitée selon la CCT et qui travaillent au minimum à 50% (même avec plusieurs petites activités). La candidature n'est possible que dans la circonscription électorale où l'on est engagé selon le contrat de travail. Les collaborateurs au bénéfice de plusieurs contrats de travail dans différentes circonscriptions ne peuvent se présenter que dans un seul endroit. La candidature est possible aussi bien au niveau surface qu'au niveau division. « Il est dans l'intérêt du SEV que des candidats soient disposés à se présenter pour les deux niveaux, afin d'y acquérir du savoir-faire »,

poursuit Jürg Hurni. Mais bien entendu ce n'est pas une condition. Le SEV et les trois syndicats du personnel que sont le VSLF, Transfair et l'ACTP sont habilités à annoncer leurs candidat-e-s directement. Les personnes qui ne sont pas membres d'un syndicat peuvent également se porter candidates à la commission du personnel, mais pour que leur candidature soit valable, elles doivent réunir dans la circonscription correspondante un certain nombre de signatures de la part de membres disposant du droit de vote.

Elections au scrutin écrit à la fin de l'été

Le délai d'annonce est fixé au 5 août. En fonction des candidatures, on verra alors si, dans telle ou telle circonscription, il convient de procéder à des élections tacites ou à des élections au scrutin écrit. Si le nombre de candidatures est inférieur ou exactement égal au nombre de places à pourvoir, les élections seront tacites : celui qui s'est annoncé est automatiquement élu. Si le nombre de candidatures est supérieur au nombre de sièges à pourvoir, on procède à des élections au scrutin écrit. Celles-ci auront lieu à la fin de l'été ; les dates exactes ne sont pas encore connues. « Je m'attends à ce qu'il y ait des élections tacites dans de nombreux endroits. Mais certaines commissions du personnel sont traditionnellement très disputées, et là on assiste à de vraies batailles électorales », précise Jürg Hurni. Avec la réorganisation des commissions du personnel, les tâches qui incombent à la CoPe surface ont gagné en importance. « Il s'agit en effet d'une intéressante opportunité de s'engager en faveur des revendications de nos collègues au niveau local », estime-t-il. C'est la raison pour laquelle il encourage toutes les personnes intéressées à se jeter à l'eau. Pour le travail effectué au sein de la CoPe, du temps de travail est mis à disposition.

Fibre de candidat-e?

Au SEV, ce sont généralement les sous-fédérations qui s'occupent de rechercher les candidats. Mais chaque membre du SEV intéressé à se porter candidat peut s'annoncer directement et en toute autonomie auprès de Patrick Kummer (pour les Services centraux et Immobilier), de Jürg Hurni (pour Voyageurs) ou de Philipp Hadorn (pour CFF Cargo).

Le délai d'annonce interne a été fixé au 29 juillet.

PÉNURIE

Un manque de relève chez les mécaniciens

Vivian Bologna avec ATS Les CFF devront remplacer un millier de conducteurs de train d'ici cinq ans, de nombreux employés prenant en effet leur retraite. Cette information a fait grand bruit la semaine dernière dans les médias nationaux après une série d'articles du *Blick* et la suppression de 25 trains une semaine auparavant en raison du manque de personnel.

La LPV par le biais de son président central Hans-Ruedi Schürch a pris position clairement et dénoncé les bas salaires, les horaires de travail irréguliers, des loisirs difficiles à planifier, un problème de compatibilité avec la vie familiale et peu de possibilités d'avancement: ce qui était autrefois le travail rêvé de beaucoup d'enfants n'est tout simplement plus attractif pour ceux qui débutent.

Hans-Ruedi Schürch, estime que, depuis trop longtemps, les CFF se sont fiés à l'image d'un métier de rêve et ont formé trop peu de conducteurs. Avec un salaire d'entrée de 45 000 francs brut, les jeunes ne sont plus guère attirés, d'autant que la progression des salaires n'est pas non plus satisfaisante.

En outre, le patron des CFF, Andreas Meyer, a fait des déclarations sur des trains sans conducteurs. « Cela a contribué à perturber les candidats potentiels », ajoute-t-il syndical.

Une profession qui attire moins

Les CFF, eux, admettent que les jeunes générations sont moins motivées par le métier. Son porte-parole, Reto Schärli, souligne toutefois que la profession a de l'avenir malgré l'automatisation en cours. Des professionnels seront également nécessaires pour les trains autonomes, en particulier « dans des situations d'exploitation extraordinaires ».

Les CFF emploient pour l'heure quelque 3500 conducteurs de locomotive. Mais à



Hans-Ruedi Schürch a parlé clairement dans les médias.

cause de l'expansion du service ferroviaire, davantage de main-d'œuvre est nécessaire. De dix à douze cours de formation sont désormais organisés chaque année, contre trois à quatre les années précédentes.

Mais selon Hans-Ruedi Schürch, les effectifs souhaités de 12 à 18 candidats par classe sont toutefois de moins en moins atteints.

Sur les ondes de l'émission Forum du 5 juin, Christian Fankhauser a aussi relevé que les CFF refusent de récompenser le personnel après une année 2018 bénéficiaire à hauteur de 568 millions de francs. Vous avez dit motivant?

▶ A écouter sur la RTS:
<https://www.rts.ch/forum>

CCT MOB

Négociations dans l'impasse

Yves Sancey La direction du MOB a proposé une nouvelle grille salariale dans laquelle les maximums et les annuités ont été revus à la baisse. Inacceptable pour la délégation syndicale qui a réitéré sa dernière proposition, sans succès. Une assemblée générale a été convoquée pour le 24 juin à Château d'Oex.

Le mardi 11 juin, une nouvelle séance de négociations CCT a eu lieu à Montreux au siège du MOB, la compagnie de Chemin de fer Montreux Oberland bernois. Le blocage se situe toujours au niveau de la grille salariale. En effet, la délégation syndicale avait signalé que la progression salariale des classes A et B n'était pas identique aux autres classes. Elle était plus faible. Finalement, il avait été proposé à la direction de garder les minimums et les maximums de chaque classe, à condition que le principe de la progression salariale d'une durée de 7 ans dans les zones 1 et 2 soit maintenue pour toutes les classes.

Ne pas déroger à la CCT cadre

« Pour notre délégation, cette proposition constitue la meilleure manière de conserver la grille proposée par la direction et déjà présentée à tout le personnel, sans déroger au salaire minimum de 4000 francs inscrit dans la CCT cadre des transports publics vaudois », estime

Patricia Alcaraz, secrétaire syndicale SEV en charge de la section MOB.

Proposition de la direction inacceptable

Mais la direction a préféré proposer une nouvelle grille. Malheureusement, comme le présentait la délégation syndicale, les maximums et les progressions salariales ont été revus à la baisse. La perte s'élève selon les classes de 450 francs à 1300 francs. « Il est évident que cette proposition est inacceptable, considère Patricia Alcaraz. Sans compter que nous ne savons pas encore quelles seront les conséquences de cette nouvelle grille sur les mesures compensatoires qui avaient été négociées à hauteur de 257 000 francs. »

Mesures à prendre

Afin d'informer ses membres et de trouver une solution à l'impasse, la délégation syndicale a convoqué une assemblée générale extraordinaire. Elle aura lieu le lundi 24 juin 2019 à Château d'Oex de 18h à 20h. Le but de cette assemblée est de décider des mesures à prendre et de clarifier le mandat de la délégation syndicale. L'enjeu est de taille. L'entrée en vigueur de la nouvelle CCT pourrait être reportée au 1er janvier 2020.

ANGLE DROIT

Les syndicats ont le droit d'accès aux infos et à leurs membres

§ Service juridique du SEV

Si, un beau jour, des affiches et une lettre d'information arborant le logo syndical se trouvent un peu partout dans les locaux de pauses et sur les panneaux d'affichage, si le personnel reçoit des enquêtes sur le lieu de travail, est recruté et sollicité pour une adhésion ou pour participer à des actions syndicales, pour beaucoup d'employeurs cela pourrait être ressenti comme une provocation. Leurs réactions pourraient ainsi aller de la distance soupçonneuse à la définition de limites ou d'interdictions.

Un tel comportement démontre que ces employeurs ne connaissent pas le véritable rôle des syndicats. En tant que salarié, un employé est soumis à son employeur sur un plan struc-

turel. Dans un syndicat, les forces des travailleurs peuvent être mises en commun, afin de créer dans le monde du travail des situations socialement souhaitées et avalisées, toutefois sans mettre en péril la paix du travail.

De par la loi, les syndicats ont des droits en ce qui concerne la réglementation et le suivi dans certains domaines essentiels de la vie professionnelle qui ont trait à la protection des travailleurs. Il s'agit surtout des salaires, des rentes, de la santé, de la sécurité, etc. Les syndicats peuvent déposer des plaintes et ont un droit de participation afin d'assurer le respect des prescriptions issues des lois et des conventions collectives de travail. Ceci sous-entend que les syndicats soient autorisés à faire des vérifications aux endroits où se déroule la vie professionnelle: sur le lieu de travail.

Les employeurs qui en limitent l'accès emp-

êchent l'application des lois et conventions collectives de travail. Ils doivent donc supporter les activités syndicales dans les locaux de leurs entreprises et sur les lieux de travail de leur personnel. Et comme à l'ère de la digitalisation, la place de travail se dissimule de plus en plus dans un monde virtuel, il semble normal que les syndicats aient accès à la communication électronique, comme par exemple à l'intranet d'une entreprise. Actuellement cette question n'est pas résolue, mais avec l'explosion de la digitalisation elle donnera encore lieu à de nombreuses discussions.

L'Etat doit rester neutre dans tout cela, car les activités syndicales tombent sous le joug de la liberté d'association. Ceci est un droit constitutionnel, il est donc protégé. Le Tribunal fédéral le confirme dans une décision prise le 6 septembre 2017: l'Etat doit donner les moyens aux

syndicats de structurer librement leurs activités. Ceci doit aussi être en accord avec les conventions internationales que la Suisse a signées.

Aussi bien les secrétaires syndicaux que les membres des syndicats doivent s'assurer que leur engagement sur le lieu de travail ne dérange pas les processus ni l'exploitation. Si un tel dérangement devait être occasionné ce serait à l'employeur de le prouver. Il faut examiner chaque situation au cas par cas.

Pour conclure, un appel est lancé aux employeurs qui se veulent provocateurs, afin qu'ils fassent preuve de plus de discernement et de compréhension à ce propos. Au nom d'un partenariat social qui existe depuis bien longtemps déjà, il est certainement possible de trouver et d'appliquer des solutions consensuelles, durables et modernes.

FRIBOURG

tpf: fusion historique

Yves Sancey Le 15 mai à Fribourg, une soixantaine de membres des trois sections SEV-TPF - urbains, rail et secteur régional - qui défendent le personnel des Transports publics fribourgeois (TPF) avaient rendez-vous avec l'histoire. Ils assistaient à la Grenette à l'assemblée de fusion de leurs sections. «Un moment historique pour le SEV-TPF puisque nous sommes là pour mettre en place la nouvelle structure du SEV aux TPF, c'est-à-dire une section unique» a lancé en début de soirée Christian Fankhauser, le secrétaire syndical qui animait la soirée. «C'est l'aboutissement d'un long travail pour être plus fort ensemble suite à la réorganisation des TPF et du déménagement de l'entreprise à Givisiez.»

Le plat principal à l'ordre du jour, c'était le nouveau règlement de section. En effet, en acceptant le règlement, l'assemblée entérinait de

fait la fusion puisque les trois assemblées de section avaient déjà voté à l'unanimité, moins deux abstentions dans l'une et une opposition dans l'autre, en faveur de leur propre dissolution.

La lecture du règlement de section article par article s'est déroulée de façon sereine. Quelques rares points ont suscité des remarques. C'est le cas notamment de l'article 8 sur la composition du comité. La formulation retenue ne veut pas figer, si ce n'est pour les deux premières années, les types de secteurs représentés. L'engagement a été pris de toujours veiller à la présence de deux personnes du secteur rail. Au moment du vote à l'unanimité en faveur du règlement et donc de la fusion, l'émotion était très forte dans la salle. Il a fallu ensuite passer à l'élection des membres du nouveau comité (voir photo). Comme il y avait treize personnes qui ont fait connaî-

tre leur intérêt pour onze places disponibles, une votation à bulletin secret a eu lieu. Ensuite, la salle a élu à l'unanimité Fritz Haenni comme président de la nouvelle section et Christian Stegmann comme caissier.

A l'issue de cette partie statutaire, les membres qui se sont engagés ces dernières années et qui font le SEV mais qui ne siègeront pas dans le nouveau comité ont été remerciés avec un petit mot et un carton de vin: Jacques Meuwly, Joaquim Monteiro, Gilbert D'Alessandro qui a accompagné et porté cette fusion, Philippe Rothen très applaudi, Marcel Perrenoud, Lino Dionisio, Antonio Antonucci, Olivier Mabboux, Frédéric Magnin, Jacques Leibzig et Michel Boschung. Fritz Haenni a fait son premier discours présidentiel en remerciant tout le monde pour sa confiance. La soirée s'est terminée par un cocktail dinatoire bienvenu après toutes ces émotions.



Le premier comité de la nouvelle section SEV-TPF issue de la fusion. En haut (de g. à dr.): Luca Buffolo, Christian Stegmann, Bernard Clerc, Eric Gremaud, Stéphane Quaglia. En bas: Jonathan Bulliard, Alain Guillen, Fritz Haenni (nouveau président) et Nicolas Bron. Manquent sur la photo Laurent Mutter et Daniel Blanc.

ASSURER LES VÉLOS ÉLECTRIQUES

Rouler sans souci en vélo électrique

Je voudrais acheter un vélo électrique pour me rendre à mon travail. Que dois-je prendre en considération et comment m'assurer?

Les vélos électriques sont aujourd'hui un moyen de transport très populaire, que ce soit pour le travail ou les loisirs. Malheureusement, cet essor et l'augmentation de la vitesse ont entraîné une forte augmentation des accidents. On sous-estime souvent le fait que la distance de freinage d'un vélo électrique roulant à 25 km/h équivaut quasiment au double de celle d'un vélo circulant à une vitesse de 15 km/h.

Les points à prendre en considération dépendent principalement de l'assistance au pédalage. Jusqu'à 25 km/h, votre vélo électrique est assimilé à un vélo ordinaire. Le casque pour vélo n'est pas obligatoire, mais fortement recommandé et le permis vélo est uniquement requis pour les adolescents de 14 et 15 ans. Ce type de vélo est autorisé sur les pistes mixtes vélos/piétons et les voies interdites aux cyclomoteurs.

Lorsque l'assistance au pédalage va jusqu'à 45 km/h, le transport d'enfants est interdit et le port du casque ainsi que l'utilisation des pistes cyclables sont obligatoires. Le mode assistance au pédalage doit être désactivé sur les voies interdites aux cyclomoteurs et il faut disposer du permis M. De plus, votre vélo électrique doit être immatriculé et porter des plaques de contrôle jaunes comme les cyclomoteurs.

Il en résulte une différence notable au niveau de l'assurance. Une assurance responsabilité civile séparée est requise pour les vé-

los électriques munis d'une plaque jaune. Si vous causez un dommage à un tiers avec un vélo moins puissant, celui-ci est en revanche couvert par votre assurance Responsabilité civile. Nous vous recommandons toutefois d'inclure la «Renonciation au droit de recours en cas de faute grave».

Malheureusement, les vélos électriques intéressent aussi les pickpockets. Si vous avez assuré le complément «Vol simple hors du domicile» dans l'assurance Inventaire du ménage, votre vélo avec assistance au pédalage jusqu'à 25 km/h est couvert s'il est volé en route. Veillez toutefois à assurer une somme suffisante. Si vous avez inclus le supplément «all risks», la détérioration de votre vélo est également couverte.

La situation est autre si vous possédez un vélo électrique à plaques jaunes. L'assurance Inventaire du ménage n'est en général pas suffisante. La plupart des assureurs toutefois, dont Helvetia, vous offrent la possibilité de compléter à peu de frais l'assurance Inventaire du ménage avec un module complémentaire correspondant pour couvrir le vol hors du domicile et les détériorations.

Les spécialistes d'Helvetia se feront un plaisir de mettre sur pied la solution optimale pour vos besoins et de vérifier si votre couverture d'assurance est aussi suffisante pour vos proches. Les membres du SEV bénéficient de conditions préférentielles pour ces produits.

En partenariat avec

helvetia
Votre assureur suisse

STEFANIE MAURITZ

TS: première présidente

Elisa Lanthaler
elisa.lanthaler@sev-online.ch

Stefanie Mauritz est la première présidente de section dans la sous-fédération TS. La collaboratrice Clean se sent «comme un coq en pâte».

Il s'agit presque d'un moment historique: le 27 avril dernier, Stefanie Mauritz est élue à l'unanimité par l'assemblée des membres à la présidence de la section TS Ostschweiz. Elle devient ainsi la première présidente de section de la sous-fédération du personnel du service technique. Qu'est-ce que cela lui fait d'être la «première»? «Je trouve ça bien!», s'exclame Stefanie Mauritz en riant. «Je me sens très bien parmi mes collègues masculins.» Stefanie Mauritz est très souvent la seule femme – pas étonnant, avec un taux de femmes de 2,6% chez TS. A l'assemblée des délégués elle était aussi l'unique femme. Bien sûr, ce serait bien si elle avait plus de collègues féminines pour la soutenir à la sous-fé-

dération TS, nous confie la collaboratrice Clean. «Mais au final, chacune est libre de décider pour elle-même. Et ce n'est pas toujours un mal d'être la seule.»

Des hôtels de luxe au rail

Stefanie Mauritz est née en 1980 à Rostock en Allemagne. Elle y a habité et travaillé jusqu'en 2009. Après une formation de trois ans pour devenir gestionnaire en économie familiale diplômée, Stefi Mauritz a travaillé dans des hôtels de 3 à 5+ étoiles. Elle a nettoyé des chambres, préparé des buffets de petit-déjeuner, et effectué des gardes de nuit. «C'était un bon travail et je l'ai fait avec plaisir», se rappelle la jeune femme de 39 ans.

En 2009, sa famille la fait venir en Suisse. En effet, depuis quelques années la soeur de Stefi vit à Arbon et ses parents près d'Aadorf dans le canton de Thurgovie. Durant les premières années en Suisse, Stefi Mauritz a travaillé à l'hôpital d'Uster, à la centrale des lits où elle effectuait le



nettoyage, la désinfection et l'entretien des lits. Puis soudain elle est tombée sur une annonce des CFF pour laquelle elle a postulé, et elle a été engagée pour un poste fixe. «J'aime bien ce travail et je suis fière d'être un élément de la grande famille des CFF.»

Aux CFF, Stefanie Mauritz travaille en tant que collaboratrice Clean. Elle a été d'abord engagée au centre d'entretien de Hegmatten et

depuis une année, elle travaille dans le centre d'entretien de Pünten à Oberwinterthour. C'est là que sont nettoyées les voitures du RER zurichois. Ce que préfère Stefi, c'est pré-laver l'avant et l'arrière des compositions avant de les envoyer dans le tunnel de lavage. Elle n'a rien contre le fait de devoir vider les réservoirs des toilettes - «même si des fois ça sent mauvais», rigole-t-elle. Par contre elle est bien contente qu'au centre d'entretien de Pünten on ne s'occupe pas d'enlever les graffitis, car elle trouve ce travail ingrat. «Je préfère nettoyer 20 toilettes, cela ne me fait rien», affirme Stefi avec bonne humeur, malgré sa fatigue suite au tour de nuit. Son horaire prévoit deux semaines de travail de jour puis deux semaines de travail de nuit.

Stefanie Mauritz est membre SEV depuis 2015. Son ancien collègue CFF Christoph Geissbühler l'a convaincue d'adhérer lors de sa première tournée de recrutement. Avoir une bonne protection juridique était pour elle à l'époque la raison principale d'une

adhésion, se rappelle Stefi Mauritz. «Car lorsqu'un problème surgit, on a un réel soutien!»

Prochain arrêt: tournée du bus

Lorsqu'il a fallu trouver une personne pour assurer la présidence de la section TS Ostschweiz, la commission de sélection des candidatures s'est adressée entre autres à Stefanie Mauritz. Elle a tout d'abord longuement réfléchi et s'est entretenue avec son compagnon. Elle n'avait aucune expérience en la matière et pour elle, cela était tout nouveau. Mais finalement Stefanie a décidé de présenter sa candidature.

Jusqu'ici, sa nouvelle fonction lui convient bien. «Ma participation au congrès a été très intéressante mais aussi très intense.» Heureusement, les collègues SEV étaient là pour prodiguer conseils et recommandations. «J'aimerais remercier Claude Meier, Christoph Geissbühler, Roger Derungs et tous les membres de la commission de sélection des candidatures ainsi que mon compagnon pour leur soutien et leur confiance. J'espère que je ne vous décevrai pas!», tient encore à ajouter Stefanie Mauritz.

Sa première tâche sera d'organiser la venue du bus du centenaire le 15 juillet au centre d'entretien d'Hegmatten. Encore quelque chose de nouveau pour Stefanie Mauritz: «Je vais devoir me jeter à l'eau. Je ferai de mon mieux!», affirme la nouvelle présidente de section avec confiance.

GRÈVE DES FEMMES

«Nous sommes encore bien loin du but!»

Karin Taglang

Le 14 juin est une date importante pour le mouvement féministe. C'est en effet le 14 juin 1991 qu'a eu lieu la première grève nationale des femmes. Ce vendredi, les femmes de tout le pays vont faire grève pour la deuxième fois. Notre vice-présidente, Barbara Spalinger, était déjà de la partie à l'époque. Et cette fois, elle joue à nouveau un rôle important dans l'organisation de la grève.

Barbara, beaucoup de choses se sont passées depuis la première Grève nationale des femmes en 1991. Pourquoi, exactement 28 ans après, les femmes descendent-elles à nouveau dans la rue?

Barbara Spalinger: La Grève des femmes de 1991 a été un grand succès. Même si, à première vue, elle n'a guère eu de conséquences visibles, pas mal de choses se sont quand même passées les années qui l'ont suivie: la non-élection au Conseil fédéral de la socialiste Christiane Brunner en 1993 scandalisa tellement la population que Francis Matthey, qui avait été élu à sa place, refusa son élection. Et Ruth Dreifuss fut alors élue. En 1996 est entrée en vigueur la loi sur l'égalité qui ancrerait entre autres dans la législation l'égalité salariale. Il y a donc maintenant plus de vingt ans de cela, mais nous sommes encore loin de la vraie égalité. Il n'est donc pas étonnant que les femmes aient perdu patience et que le mouvement soit relancé. Les femmes travaillent autant que les hommes, si l'on considère

aussi le travail domestique, l'éducation des enfants et les soins, qui ne sont pas rémunérés, mais elles gagnent, si l'on calcule comme cela, à peine plus de la moitié de ce que les hommes gagnent. Pour elles, cela a pour conséquence de gros trous dans leur prévoyance vieillesse et une répartition injuste des activités entre les sexes. Ces «faits concrets» sont clairement une raison suffisante pour une deuxième grève des femmes!

Quel souvenir as-tu gardé de la Grève des femmes du 14 juin 1991?

Je garde un excellent souvenir de cette journée! J'ai travaillé avec le comité local de Soleure et l'organisation de cet événement par une poignée de femmes qui, pour une part, ne se connaissaient pratiquement pas, a magnifiquement fonctionné. Avant la grève, nous ne savions pas vraiment combien de femmes participeraient, car beaucoup d'entre elles avaient peur d'être sanctionnées. Si bien que, le jour de la grève, nous avons été stupéfaites de voir le flux de femmes venant de partout qui se rendaient en grand nombre sur le lieu de la grève. L'ambiance était en conséquence super et, à la fin, nous avons encore marché sur l'hôtel de ville en faisant grand bruit, pour y déposer nos revendications. Curieusement, l'arrière-plan syndical de la grève des femmes n'était pas très évident pour moi, bien qu'en tant qu'employée de l'État j'étais membre du SSP. Mais j'ai eu ce jour-là ma première rencontre consciente avec le SEV: dans le passage sous-voies de la gare d'Olten, des militant-e-s du SEV distribuaient le journal de leur



syndicat qui, pour ce jour, ne s'appelait pas «Le cheminot», mais «La cheminote»!

Tu as donc aussi joué un rôle en 1991 dans la réalisation de la grève des femmes. Dans quelle mesure es-tu impliquée cette année?

J'ai constaté ces dernières années que les thèmes concernant les femmes avaient à nouveau le vent en poupe. Tout à coup, ce ne furent plus seulement les «vieilles» féministes qui descendaient dans la rue, mais un grand nombre de jeunes femmes, ce qui est pour une part aussi à mettre sur le compte des mouvements internationaux comme #metoo. Mais j'ai aussi directement vécu, dans mon entourage, à quel point les jeunes femmes ont remarqué que ce n'est justement pas encore ça avec l'égalité de traitement. Qu'elles gagnent moins que les hommes, que le chef est la plupart du temps encore un homme, qu'elles n'avancent plus au plan professionnel, surtout si elles ont des enfants. Nous avons ainsi porté ensemble une banderole lors du dernier 1er Mai sur laquelle on pouvait lire

«2e Grève nationale des femmes le 14 juin 2019». Peut-être que nous sommes par là en partie responsables de la concrétisation de cette idée en 2019. En outre, avec deux présidentes et une vice-présidente de grands syndicats, je suis aussi officiellement impliquée dans la direction stratégique de la grève de l'USS.

La deuxième grève nationale des femmes se terminera ce soir, mais pas la lutte pour la vraie égalité entre femmes et hommes. Qu'espères-tu de la grève d'aujourd'hui?

J'espère que le souvenir de cette journée restera gravé dans la tête des gens et cela, pas seulement comme un «joyeux événement», mais avant tout, comme une claire indication que l'égalité entre femmes et hommes, qui figure dans la Constitution, n'est de loin pas encore concrétisée et que les femmes en sont les victimes, surtout matériellement. Mais les injustices nous concernent toutes et tous, les hommes, les femmes, les syndicalistes, les employeuses. Mettons-nous au travail!

100 ANS DE L'OIT

Justice sociale

Movendo / USS

L'Organisation internationale du travail (OIT), dont le siège administratif se trouve à Genève, fête cette année ses 100 ans. L'OIT fait l'objet d'une journée d'études de l'USS et Movendo. Elle fait aussi l'actualité cette semaine avec cette question: la Suisse doit-elle rester ou non sur la liste noire des pays qui viole les conventions de l'OIT ?

Le 25 juin prochain, Movendo et l'USS organisent une journée d'étude à Berne sur l'Organisation internationale du travail, son histoire, ses succès et ses perspectives. Bon à savoir: les membres des syndicats peuvent participer gratuitement à cette journée d'étude, tout en conservant leur droit annuel de participation sans frais aux cours Movendo.

Au menu, un programme riche pour en apprendre davantage sur l'OIT (voir ci-contre), mais également pour esquisser des pistes concrètes pour l'avenir. Rappelons-nous en effet que l'OIT fut fondée en 1919, sous l'égide du Traité de Versailles qui mettait fin à la Première Guerre mondiale.

En 1919 prévalait déjà l'idée de l'interdépendance des nations. En 2019, le progrès social est indissociable de l'internationalisme. L'histoire ici nous sert de belle boussole.

Cette semaine l'OIT est au cœur de l'actualité avec la question de la protection contre le licenciement et de savoir si la Suisse doit rester ou être retirée de la liste noire des très mauvais élèves en la matière.

Le conseiller fédéral Guy Parmelin, en charge de l'économie, a montré sa volonté d'enfin améliorer la protection contre les licenciements abusifs pour les salarié-e-s engagés au plan syndical. Il entend maintenant mener une médiation entre patronat et syndicats en impliquant les experts de l'OIT. Objectif: élaborer d'ici douze mois des propositions de solutions qui permettraient d'élever le niveau de protection contre le licenciement pour le rendre conforme aux conventions de l'OIT. Sur la base de cette proposition de M. Parmelin, l'Union syndicale suisse (USS) a approuvé le 11 juin le retrait de la Suisse de la liste noire des pays accusés de violations de la liberté syndicale.

Peu avant la conférence de l'OIT, la Suisse a été placée sur une liste noire de pays qui violent les conventions de l'organisation en la matière, conventions qu'elle a pourtant ratifiées. Mardi, le Comité de la liberté syndicale de l'OIT a décidé, sur proposition de la délégation suisse, de retirer la Suisse de cette liste.

L'USS a approuvé cette décision, car elle y voit une vraie opportunité

d'adapter enfin le droit suisse en cas de licenciement aux normes internationales.

Aujourd'hui, le conseiller fédéral Guy Parmelin s'est engagé à mettre en place d'ici peu une médiation externe qui aidera le patronat et les syndicats à élaborer des propositions de solutions pour une meilleure protection des salarié-e-s. Si cette démarche n'apporte aucune amélioration concrète, l'USS remettra la pression sur la Suisse par le biais de l'OIT. Les syndicats ont recensé récemment de nombreux cas de licenciements abusifs antisyndicaux.

«Un travail important a déjà été effectué dans ce domaine. Il y a des expertises, et des discussions ont déjà eu lieu par le passé. Le changement de cap de M. Parmelin est une bonne nouvelle, tout comme le sont les signes que le patronat veut trouver des solutions à ce problème, sans œillères et en toute bonne foi. Ce genre de licenciements abusifs a déjà détruit de nombreuses carrières et vies de salarié-e-s. Il est inadmissible que la Suisse ne tienne pas ses engagements de droit international. Nous veillerons de près à ce que le Conseil fédéral respecte ses obligations en matière de droit international», déclare Pierre-Yves Maillard, président de l'USS.

L'année prochaine, la Suisse rendra à l'OIT un rapport sur les résultats de la médiation. Par ailleurs, elle se soumettra volontairement à un examen extraordinaire par l'OIT en ce qui concerne le respect de la liberté syndicale. L'USS accompagnera ce processus.

Plus que jamais donc, l'OIT est au centre des luttes pour la justice sociale, la dignité des travailleurs et l'Etat social. Cette journée d'études est donc l'occasion de mieux la connaître!



100 ans de l'Organisation internationale du travail (OIT)

Histoire à succès pour les travailleurs et les travailleuses !

Mardi 25 juin 2019 à Berne.

1919 le premier conflit mondial laisse un monde en ruine. Outre le bilan humain, les défis de la classe ouvrière sont énormes, les rares droits acquis pour la santé et la sécurité au travail ayant été massivement détériorés. L'Organisation internationale du travail (OIT) est alors fondée, suite aux pressions exercées par les syndicats.

2019 la mise en œuvre de conditions de travail plus sociales reste plus que jamais d'actualité ! La mondialisation et l'ordre mondial déchaînés rendent les règles internationales essentielles pour protéger les droits des travailleurs et des travailleuses.

Notre journée d'études, à l'occasion du 100^e anniversaire de l'OIT, offre un aperçu des débats actuels, illustre le fonctionnement de l'organisation et montre comment les syndicats intègrent les intérêts de la classe salariée et les font valoir dans le jeu mondial du pouvoir.

Date et durée : Mardi 25 juin 2019, de 9 h 00 à 16 h 30
Lieu : Berne, Hôtel Kreuz
Frais : **gratuit pour les membres** de Garanto, Nautilus, SEV, syndicom, SSP et Unia
Non-membres CHF 250.-
Programme : voir au verso



Intervenant-e-s : Corinne Schärer, Présidente Movendo, Responsable Département politique Unia | Jean-Jacques Elmiger, Ambassadeur, Président de la Conférence 2019 de l'OIT | Anna Biondi, Directrice adjointe du Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV), OIT | Eva Maria Belser, Professeure de droit constitutionnel et administratif, Université de Fribourg | Yvonne Zimmermann, Coordinatrice Solifonds | Luca Cirigliano, Secrétaire central USS, chef de la délégation suisse des travailleurs à l'OIT | Blaise Matthey, Directeur général de la Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève), Délégué des employeurs suisses à l'OIT | Bernard Thibault, Représentant des travailleurs au Conseil d'administration de l'OIT, ancien Secrétaire général de la CGT | Katharina Prelicz-Huber, Présidente SSP/VPOD, membre de la délégation suisse des travailleurs à l'OIT | Stefan Giger, Secrétaire général du SSP/VPOD | Bernhard Herold, Chef du programme Asie, Solidar Suisse | Anne Meier, Avocate, MSS Law Genève

Détails et inscriptions sous www.movendo.ch, 021 310 48 70 ou info@movendo.ch. **4 Ateliers :** violence et harcèlement dans le monde du travail, Convention de l'OIT sur l'accès des syndicats aux entreprises, travail décent, travail et partenariat dans l'économie 4.0

03.06. Bern	Kursaal
04.06. Bern	Kursaal
05.06. Bern	Wankdorf
07.06. Solothurn	Werkstätte RBS
12.06. Spiez	Bahndienstgebäude
13.06. Thun	Aarefeldpl.
14.06. Bern	Wylerpark
20.06. Genève	Dépôt TPG de la Jonction
26.06. Lausanne	Place de l'Europe
27.06. St.-Maurice	Place de la Gare
02.07. Buchs	Busbahnhof
05.07. Altstätten	Depot Rheintal Bus
08.07. Dietikon	RBL
09.07. Dietikon	RBL
12.07. Winterthur	Rundstr. 5
15.07. Winterthur	Lindstrasse 35
16.07. Winterthur	Lindstrasse 35
08.08. Zürich	HB Halle
09.08. Zürich	HB Halle
10.08. Zürich	HB Halle
16.08. Luzern	HB Torbogen
17.08. Luzern	HB Torbogen
19.08. Hügendorf	
20.08. Bremgarten	Zürcherstr. 10
21.08. Olten	IW Olten
22.08. Olten	BZ Olten
23.08. Basel	SBB
24.08. Muttenz	RB
26.08. Lugano	Deposito TPL
27.08. Lugano	Cornaredo
28.08. Mendrisio	Mercato Coperto
07.09. Rüti ZH	VZO
10.09. Bern	Wylerpark
12.09. Bern	Bahnhofpl.
13.09. Brig	Bahnhofpl.
21.09. Biel/Bienne	
30.09. Yverdon-les-B.	Werkstätte
02.10. La Chaux de Fonds	
03.10. Aarau	Bahnhofplatz
07.10. Delémont	
09.10. Fribourg/Freiburg	
16.10. Zug	
17.10. Schwyz	
18.10. Romanshorn	
25.10. Landquart	RhB Werkstätte
26.10. Chur	
28.10. Rapperswil	
29.10. Wil	Depot FWB
30.10. St. Gallen	Dienstgebäude
31.10. St. Gallen	Dienstgebäude
11.11. Biasca	Deposito AB
12.11. Biasca	Deposito AB
13.11. Pollegio	
14.11. Locarno	
21.11. Erstfeld	
30.11. Bern	Bierhübel

Monte à bord du Bus!



SEV on Tour

(Re)-découvrez le SEV grâce au Bus exposition qui va sillonner le pays du 3 juin au 30 novembre pour les 100 ans du syndicat. Que tu sois membre ou pas, tu ne seras pas déçu-e !

Voici les dates et les lieux déjà connus.

La liste complète et actualisée avec les horaires est à découvrir sur sev-online.ch/bustour

Toutes les informations, des images et l'entier du programme de l'année sur le site internet spécial: 100.sev-online.ch

As-tu déjà ton billet?



Rejoins-nous!

Adhésion gratuite pour les femmes en 2019 et 3 mois d'adhésion offertes pour les hommes: www.sev-online.ch/adhesion (les détails de l'offre y sont précisés)

ACCORD-CADRE

Un choix important dans la politique européenne

USS L'Union syndicale suisse (USS) salue les décisions prises le 7 juin par le Conseil fédéral sur sa politique européenne. En choisissant de s'occuper d'abord en priorité de la lutte contre l'initiative «de limitation» de l'UDC, le Conseil fédéral prend un cap important, car l'initiative de l'UDC remet fondamentalement en question les accords bilatéraux. Le rejet de cette initiative constitue donc le prérequis pour toutes les démarches futures dans les relations bilatérales avec l'Union européenne (UE). L'USS mènera une campagne active pour combattre cette initiative. Dans ce sens, les dernières décisions du Conseil fédéral pour une amélioration de la situation des salarié-e-s plus âgés s'avèrent utiles et montrent que le Conseil fédéral est prêt à prendre au sérieux les craintes et les difficultés des personnes concernées.

Selon certains médias, le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) aurait mis en question, dans sa prise de position, la nécessité de la libre circulation des personnes. Si tel était vraiment le cas, cela témoignerait d'une irresponsabilité effarante. La libre circulation des personnes est essentielle pour les travailleurs et travailleuses en Suisse, mais une protection efficace des salaires l'est tout

autant. Avec l'accord-cadre sur la table actuellement, cette protection aurait été de facto supprimée.

Dans ce contexte, il est positif que le Conseil fédéral prenne également au sérieux les profondes réserves des syndicats envers l'accord-cadre tel qu'il se présente actuellement et qu'il considère ce projet d'accord comme insuffisant. Les accords bilatéraux doivent être utiles aux personnes qui travaillent en Suisse. Un accord-cadre qui met en péril la protection des salaires n'est pas acceptable.

En Suisse, on doit verser des salaires suisses et respecter les droits des salarié-e-s en vigueur en Suisse. C'est aussi ce qu'avait promis le Conseil fédéral dans le cadre des votations populaires sur les bilatérales et la libre circulation des personnes. La « ligne rouge » des mesures d'accompagnement définie dans le mandat de négociation pour l'accord-cadre doit être maintenue.

Les mesures d'accompagnement ne sont pas négociables. La Suisse doit pouvoir décider elle-même comment elle entend protéger ses salaires, les plus élevés d'Europe, et, par conséquent, comment elle protège aussi tous les salarié-e-s, indépendamment de leur origine.



L'USS garde le cap et maintient sa ligne rouge contre l'accord-cadre.



FEMMES ZPV

Un trou de trois ans dans l'AVS



Les conseils de Sia Pollari sur l'AVS.

Sabrina Tessmer «L'AVS est calculée dès l'âge de 20 ans», a expliqué Sia Pollari, administratrice-adjointe des finances du SEV, invitée en tant qu'oratrice à la journée des femmes de la ZPV le 14 mai dernier. Depuis quelques temps déjà, elle donne des cours chez Movendo sur la prévoyance vieillesse.

Elle a dit lors de cette journée des choses non seulement intéressantes mais aussi importantes. Elle est une spécialiste de ce domaine. J'ai bien écouté ses explications car même si je dois encore travailler plus de 30 ans avant de partir en retraite, je suis arrivée en Suisse à l'âge de 23 ans seulement et donc il me manqueroit 30 ans d'AVS. Je devrais demander qu'on calcule la rente à laquelle j'aurai droit, me conseille Sia suite à ma question. Car beaucoup de pays ont des accords à ce propos.

J'ai appris beaucoup de choses même si la retraite est encore loin pour moi. Les femmes présentes ont en outre pris acte du fait que leurs cotisations de membre SEV servent aussi à la prévoyance, puisque la plupart des membres du Conseil de fondation de la Caisse de pensions CFF sont des délégués envoyés par le SEV.

Thomas Walther, président de la CoPe du personnel des trains, a expliqué les conditions du temps partiel et pris connaissance de nos attentes. Emilie Spiess du personnel des trains nous a donné la possibilité d'apprendre au cours d'un workshop de quelle manière elle s'est préparée à la retraite qui l'attend l'année prochaine.

Ce fut une journée enrichissante pour les femmes des CFF et du RhB qui ont profité de cette occasion pour mieux se connaître et acquérir de nouvelles connaissances. L'année prochaine, la journée se déroulera le 8 mai. Nous espérons que vous serez toutes là!

COURRIER DES LECTEURS-TRICES

Temporaires, un défi majeur



Sylvian Sahli, membre du comité de TS Romandie

Beaucoup de défis nous attendent jusqu'aux prochaines négociations de la Convention Collective, les retraites, la révision du système salarial, la transition numérique. Je souhaite, aujourd'hui, traiter un sujet trop peu abordé : le travail intérimaire.

Chaque année, le nombre de travailleuse-s temporaires augmente en Suisse. En 2017, ces personnes étaient environ 370 000 pour un équivalent temps plein de 100 000 postes de travail et l'association faitière de la branche se réjouit d'un résultat en hausse de 8,5 % pour 2018. Ils attendent également la transition numérique car, une explosion des postes temporaires est à prévoir selon Swisstaffing.

Les temporaires ne sont pas soumi-e-s à la CCT CFF/CFF Cargo et très peu d'entre elles sont membres de notre syndicat, mais leur condition mérite que nous nous y intéressions. Les contrats intérimaires sont la panacée pour les entreprises, elles n'ont pas de frais de gestion, délais de licenciement plus courts, aucune protection contre les licenciements de nature économique, moins de vacances, aucun besoin de payer les jours fériés et il est possible que j'en oublie d'autres.

Des accords avaient été trouvés dans le cadre des négociations CCT 2015, les CFF devaient les engager après 4 ans, la manoeuvre a été de les licencier avant le délai fatidique et, parfois même, les contrats continuaient dans l'illégalité. Cette close a donc été abolie. La seule close restante est une limitation au niveau de groupe de 4 % du nombre de travailleuse-s intérimaires. Il semblerait que les CFF ne respectent pas ces quotas.

En quoi la défense de ces collaborateur-trice-s est-elle finalement importante ? Le statut

de temporaire nuit au monde du travail, aucune sécurité, salaire moindre, mais il s'agit avant tout de la sécurité de nos emplois. Quel intérêt notre patron aurait-il à garder un-e employé-e lui coûtant plus cher et qui est plus compliqué à licencier ? De plus, ces travailleuse-s ne cotisent pas à notre caisse LPP alors qu'elle n'a jamais eu autant besoin d'argent frais pour pérenniser les rentes de nos retraité-e-s.

Le SEV n'a obtenu aucun résultat satisfaisant jusqu'à présent, mais nous sommes-nous réellement penché-e-s sur la question ?

Il existe une CCT pour les travailleuse-s temporaires au niveau Suisse mais le SEV n'a pas participé à son élaboration. Il est précisé, dans cette convention, que dans certaines entreprises comme la POSTE, la CCT de celle-ci prime sur celle des temporaires ; les CFF n'en font évidemment pas partie. Si cette primauté était de mise, le travail temporaire serait clairement moins attractif pour les CFF, qui seraient obligés de donner les mêmes conditions de travail à tout-e-s les employé-e-s, intérimaires ou non.

Reste également à se questionner sur la manière d'attirer les temporaires dans les rangs du SEV. Pour ces personnes, il est difficile de se projeter dans le long terme. Nos conditions pourraient être revues dans leur cas : délai de résiliation abaissé à 6 mois, diminution de la cotisation mensuelle puisqu'ils et elles ne sont pas soumis à la CCT et pourquoi ne pas imaginer, un jour, une commission pour les temporaires.

Je pense qu'il est important d'apporter une vraie réflexion concernant ces emplois précaires durant le temps qui nous sépare des prochaines négociations de notre CCT.

De nombreuses luttes nous attendent dans le futur, il est important que nous soyons nombreux-euses, soudé-e-s et que personne ne soit laissé sur le bord de la route.



Bus miniature

du centenaire SEV

Dans le cadre de notre centenaire, un bus d'exposition du SEV va sillonner la Suisse du 3 juin au 30 novembre 2019.

Il est possible de commander ce bus en modèle réduit auprès du SEV:

Bus miniature, emballage standard: 38 francs plus frais d'envoi
Bus miniature, emballage spécial: 42 francs plus frais d'envoi (édition limitée)

Les bus miniatures seront envoyés par poste dès le 10.06.2019.

Vous pourrez également les acheter directement au stand SEV lors du congrès du 4 juin 2019.



Je commande

_____ exemplaires du bus miniature du centenaire SEV, emballage standard; CHF 38.- plus frais d'envoi

_____ exemplaires du bus miniature du centenaire SEV, emballage spécial; CHF 42.- plus frais d'envoi

Prénom, nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

A retourner à:

SEV secrétariat central, shop, Steinerstrasse 35, Case postale 1008, 3000 Berne 6

Sections

18.6

Retraités TL, métro et ville de Lausanne et LEB

Sortie Poisson: départ du Vélodrome à 8h50 ou des Croisettes à 9h. Direction Le Bouveret pour visiter et la Pause-café au «Swiss Vapeur Parc». Puis direction le Bouveret au restaurant «Le Phare» avec au menu; filet de Perches. Retour à Lausanne en fin de journée. Prix 90 Frs. (Boissons non comprises). Inscription auprès de Daniel Jeanguenin, 079/775.71.26 ou Franco Cerise: 021/652.83.07 ou 079) 342.69.78.

26.6

Retraités CGN

Sortie d'été du 26 juin : «Les retraités de la CGN vont fêter leur été 2019 à Bulle». Comme tous les ans, le groupement des retraités se retrouvera

pour sa sortie d'été ! Cette année, rendez-vous à Ouchy pour prendre le car en direction de « Bulle » pour visiter la cave de l'Etivaz. Une fois sur place, notre groupement aura droit à un diaporama et à une dégustation de fromages. Ensuite, le car nous reprendra en direction « des Mosses » pour le repas qui se déroulera « Au Bi-vouac » vers midi. Le car nous reprendra vers 15heures direction « Montreux CGN » où nous embarquons à bord du « Montreux » qui nous ramènera à Ouchy-Lausanne un peu avant 18 heures. Notre prochaine sortie est agendée en automne.

27.6

PV Neuchâtel et Jura

Course pédestre entre Emmental et Oberland le 27 juin avec repas au Restaurant Kreuzweg à Unterlängg. Pour les marcheurs départ de la Chaux-de-Fonds à 8.02, Neuchâtel 8.32, Delémont 8.12. Le matin 3 km de marche, l'après-midi 4 ou 7 km. Demande du programme détaillé et inscriptions au tél. 032 725 62 88 ou renevey26@gmail.com

Délai : 24 juin.

22.8

PV Biel/Bienne

PV Biel/Bienne Course de la section à Einsiedeln **Voyage complet**

Le jeudi 22 août 2019, la course de la section est organisée pour Einsiedeln en train. La capacité disponible dans le train sur le tronçon du retour entre Lucerne et Berne via Langnau étant limitée, le nombre de participants doit être restreint. Dès maintenant, aucune nouvelle inscription peut être acceptée. Nous regrettons cette mesure et espérons sur une bonne compréhension de votre part.

Le comité

14 juin

Grève des femmes

Dès 6 h Distribution de flyers dans les gares de Lausanne, Berne et Zurich. Journée : actions selon ses possibilités. Fin d'ap.-midi : manifs féministes. Infos sur la grève des femmes sur internet: www.14juin.ch et Facebook : GFgeneve (GE), grevefeministecoordinationfriburourg, collectifgreveegalite (JU), cngf2019 (NE), collectiffemmesvalais (VS) et vaud.grevefeministe (VD).

Agenda 8/19

COURRIER DES LECTEURS-TRICES

Montreux, capitale éphémère d'un monde aux abois



Jean-Claude Cochard, ancien prés. de l'Union syndicale vaudoise

Montreux a accueilli la 67ème édition de la réunion du Groupe de Bilderberg. Une officine plus ou moins secrète de la gouvernance de l'Occident chrétien et capitaliste. Ainsi, cette ville touristique perpétue sa tradition en lien direct avec la grande histoire et quand la Première Guerre mondiale éclata, ses hôtels étaient vides. Pour occuper le personnel désœuvré, il s'organisait des conférences débats pour divertir la diaspora. Lénine y fut même invité à plusieurs reprises. Les hôteliers étaient loin de se douter qu'il serait, quelques années plus tard, le premier président de l'URSS. Dans l'entre-deux guerres, en 1934, la ville de Montreux fut choisie par le Comité d'action pour l'Universalité de Rome, créé par Mussolini, pour l'organisation du premier Congrès fasciste international. Inutile de

vous écrire la suite du sujet. Mais, dans la nuit du 31 avril au 1er mai 1945, les soldats de Staline pénétraient, avant les Américains, dans les ruines de la capitale allemande. De surcroit, le bâtiment de l'ambassade suisse, situé à proximité du Reichstag, avait servi de quartier général aux officiers de l'armée rouge. Pour le Vatican et tous ceux qui avaient lutté contre les communistes, cet événement fut vécu comme l'Apocalypse !

C'est dans ce contexte dramatique que fut créé, en 1954, le groupe de Bilderberg avec le dessein de contrer l'hégémonie soviétique, dans le processus de décolonisation de l'après-guerre. Sur les hauts de Montreux, l'ancien Caux Palace, qui avait hébergé de nombreux réfugiés, fut acquis par une organisation internationale, le Réarmement moral, aujourd'hui Initiatives & Changement. Sa mission consistait à contenir la dérive des âmes vers le communisme. Avec l'OTAN et bien

d'autres organisations, les membres du club de Bilderberg avaient atteint l'objectif: L'élimination de «l'empire du mal». Toutefois la disparition de l'Union soviétique s'est faite par l'humiliation de son peuple et par la corruption d'une partie de son élite, accueillie à bras ouverts dans les capitales financières du monde dit «libre».

Aujourd'hui, le groupe est aux abois. Il doit faire face à la prospérité de la première puissance communiste mondiale, la Chine. A cela s'ajoute le ressentiment des Russes, délogés d'Afghanistan par les moudjahidin, armés, en son temps par les Américains. Viens s'ajouter le bilan catastrophique des croisades militaires en Irak et encore l'angoisse des populations occidentales, confrontées aux limites de la société de consommation, imposées par l'«urgence climatique» et vous avez une idée de ce qui s'est probablement dit à Montreux.

DÉCÈS

Bolomey Rosalda; 1923; veuve de Raymond, Lutry, PV Vaud.

Doleyres Rose-Marie; 1928; veuve de Louis, L'Abbaye, PV Genève.

Fessly Marie-Claire; 1957; hôtesse d'accueil, Nyon, SEV GATA.

Gressly Germaine; 1929; veuve de Jean-Paul, Bienne, PV Biel-Bienne.

Hauser Claude; 1928; fonct d'admi-

nistrat, Bussigny, PV Vaud.

Herren Gemma; 1923; veuve de Hermann, Basel, PV Basel.

Jallard Rose-Marie; 1931; veuve de Jean-Pierre, Petit-Lancy, PV Genève.

Levrat Xavier; 1944; La Tour-de-Trême, VPT TL.

Mertenat Georges; 1926; chef de train, Delémont, PV Jura.

Pilloud Georges; 1926; chef de station, St-Légier-La Chiésaz, VPT MOB.

Rinza Paulette; 1928; veuve de Paul, Genève, PV Genève.

Robert Georges; 1937; conducteur, Cernier, VPT Neuchâtel TN.

Roubaty Hubert; 1924; ct pens, Renens VD, PV Vaud.

Tarchini Marcel; 1922; Genève, VPT TPG Retraité(e)s.

Tripet William; 1935; chef de service, La Tour-de-Peilz, PV Neuchâtel.

Turin Jean-Victor; 1932; mécanicien manoeuvre, Le Vaud, PV Vaud.

Von Kaenel Lucien; 1935; Chef de bureau expl, La Chaux-de-Fonds, PV Neuchâtel.

Walther Charlotte; 1926; veuve de Marc, Renens VD, PV Vaud.

Wälti Lydia; 1930; veuve de Hermann, Port, PV Biel-Bienne.

PV FRIBOURG

Il faisait une grande soif à Henniez



Prêts pour la visite d'une heure et demie: 18 membres assoiffés.

Jacques Zulauff Mercredi 22 mai 2019, 18 membres de la PV Fribourg se sont retrouvés à Treize-Cantons pour visiter la fabrique d'eaux minérales Nestlé Waters SA. Une occasion de découvrir notamment la nouvelle chaîne de production, opérationnelle depuis avril dernier et plus performante

encore que les chaînes existantes.

A l'issue de la visite, chacune et chacun a pu emporter quelques boissons produites sur le site.

La journée s'est poursuivie par un délicieux repas au restaurant de la Poste à Payerne.

Un grand merci aux organisateurs, Eric Pont et Joël Terrapon.

PV GENÈVE

Sortie sous la neige...



Qu'on est bien au restaurant alors que la neige est au rendez-vous en ce 28 mai...

Roger Tacheron Le mardi 28 mai, 85 membres ont participé à la sortie annuelle à la Maison de Montagne de Bretaye «Crazy Moose», altitude 1'700 mètres. La pluie, le brouillard et la neige était au rendez-vous avec une température de 3 degrés..., mais avec l'apéritif une entrée et un excellent repas servis

par du personnel aimable et souriant, le mauvais temps fut vite oublié et c'est à 15h30 que nous avons pris le train du retour depuis les Bouquetins. Merci à la Direction TPC pour le transit à Villars. Le comité vous remercie de votre participation et vous souhaite à toutes et tous un bel été.

IMPRESSUM

SEV – le journal du Syndicat du personnel des transports paraît toutes les deux semaines.

ISSN 2624-7828

Tirage: 10 211 ex. (total 40 995 ex.), certifié REMP au 20. 10. 2017

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Vivian Bologna (rédacteur en chef), Chantal Fischer, Markus Fischer, Françoise Gehring, Pascal Fiscalini, Elisa Lanthaler, Anita Merz, Patrizia Pellandini Minotti, Yves Sancey, Tiemo Wydler

Adresse de la rédaction: Journal SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; journal@sev-online.ch; 031 357 57 57

Abonnements et changements d'adresse:

info@sev-online.ch, 031 357 57 57.

Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.–

Annonces: Fachmedien, Zürichsee Werbe AG, Laubisrütli 44, 8712 Stäfa; téléphone 044 928 56 11, fax 044 928 56 00; SEVzeitung@fachmedien.ch, www.fachmedien.ch

Pré-presse: AZ Verlagsservice AG, Aarau; www.chmedia.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, Neumattstrasse 1, 5001 Aarau, www.mittellandzeitungsdruck.ch

Le prochain journal paraîtra le 27 juin 2019.

Le délai pour les annonces est fixé au lundi 17 juin à midi, celui de l'agenda au 20 juin à 10h.



ALUMINOTHERMIE

Muriel Antille

Tout en privilégiant la sécurité et en garantissant un minimum de circulation sur les voies parallèles, les employés de la EFSA, société active dans la maintenance des infrastructures ferroviaires, coupent et soudent les rails par aluminothermie. Ce procédé pyrométallurgique transforme la matière réactive composée d'oxyde de fer et d'aluminium, mélange parfois appelé thermitite, et produit du fer métallique à haute température permettant la jointure des rails.

CARTE BLANCHE de Manon Schick

Les droits des femmes, des droits humains

L'égalité entre femmes et hommes est un droit fondamental, inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme : « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits » et « chacun peut se prévaloir de ces droits sans distinction aucune, notamment de sexe ».

Les droits des femmes sont donc des droits humains. Une phrase qui pendant longtemps était loin d'être une évidence. Les femmes n'étaient en effet historiquement pas incluses dans les droits de l'homme. Les auteurs de la première Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, lors de la Révolution française en 1789, ne reconnaissaient des droits qu'aux hommes. Et la Suisse a pu se présenter durant près de 700 ans comme la plus vieille démocratie au monde, sans pourtant que les femmes y aient le droit de vote.

Aujourd'hui, des conventions internationales s'attaquent aux violences qui frappent spécifiquement les femmes, notamment à la violence domestique ou aux violences sexuelles. Mais dans les faits, des femmes du monde entier subissent toujours des violences et des discriminations, uniquement parce qu'elles sont nées avec un sexe féminin : mutilations génitales féminines, crimes

d'honneur, inégalité dans l'éducation ou l'accès au travail, etc.

Plusieurs États connaissent encore des lois discriminatoires contre les femmes, et certains sont en train de les réintroduire. Il suffit de penser aux États américains qui viennent de décider d'interdire l'interruption volontaire de grossesse. Dans certains pays, par exemple au Salvador, des femmes qui ont fait une fausse couche sont condamnées à 45 ans de prison !

En Suisse aussi, l'égalité est encore loin d'être réalisée, et les violences contre les femmes sont très répandues, comme l'a montré le récent sondage réalisé par Amnesty International sur le viol : une femme sur dix dans notre pays déclare avoir subi des rapports sexuels contre sa volonté. Et très peu de victimes de viol osent le dénoncer, par honte ou par peur, et parce que la définition du viol dans notre Code pénal est complètement dépassée et ne sanctionne pas une relation sexuelle non consentie comme un viol. Nous devons mettre la pression sur nos autorités, car l'État peut et doit agir pour protéger les droits des femmes.

Manon Schick est directrice d'Amnesty International Suisse

Pétition à Karin Keller-Sutter à signer sur www.amnesty.ch

EXPOSITION

Les derniers témoins de l'holocauste

Michele Novaga, à Milan



La voie 21 de la gare centrale de Milan est l'endroit où, il y a 70 ans, les juifs étaient poussés dans les wagons par les nazis afin d'être déportés à Auschwitz.

Aujourd'hui un mémorial de la Shoah y a été érigé, symbole d'une des pages les plus atroces de l'humanité. C'est en même temps une manière de nous rappeler ce que personne ne doit oublier, afin que cela ne se reproduise pas. Jusqu'au 27 juin, à cet endroit, se tient «The last Swiss Holo-

caust Survivors» (les derniers témoins suisses de l'holocauste), une exposition organisée par la Gamaraal Foundation en collaboration avec le Consulat suisse à Milan et le Musée de la Shoah de Milan. A travers 12 très beaux portraits, on y raconte l'histoire de personnes qui ont survécu aux barbaries des nazis et qui ont trouvé refuge en Suisse après la guerre. Cette exposition, après avoir fait le tour des grandes villes de Suisse (Berne, Zurich, Genève, Bâle, Lucerne, Davos, St-Gall) est proposée depuis l'an dernier dans plusieurs villes du monde entier (Berlin, Haïfa, Singapour, New York). Et la voici maintenant à Milan.

La Suisse a offert son aide mais

aussi des cures de convalescence aux juifs qui se trouvaient encore dans les camps de concentration allemands à la fin de la guerre. Elle a aidé également les réfugiés de la révolte de Budapest en 1956 et du Printemps de Prague en 1968 en les accueillant en tant qu'opposants au communisme. Parmi eux, certains avaient déjà survécu au génocide juif.

Ce sont des histoires douloureuses. Comme celle de Nina Weil qui, à 12 ans, a été déportée de Prague vers Auschwitz avec sa mère. La maman meurt d'épuisement mais la fille parvient à être sélectionnée par le docteur du camp et réussit à survivre dans un camp de travail. Après le

Printemps de Prague, elle trouve asile en Suisse avec son mari et travaille comme laborantine à l'hôpital universitaire de Zurich.

Ou celle de Gabor Hirsch qui a été déporté vers Auschwitz à l'âge de 15 ans. A la fin de la guerre il retourne en Hongrie et quelques années plus tard, il participe à la révolution hongroise avant de fuir à travers l'Autriche jusqu'en Suisse, où il étudie à l'École polytechnique de Zurich puis travaille en tant qu'ingénieur électronique.

Ou celle d'Eduard Kornfeld né à Bratislava et déporté à Dachau avec ses parents et ses quatre frères et sœurs qui ont tous été tués. Il arrive

en Suisse en 1949 pour se soigner d'une forme grave de tuberculose et y travaille ensuite en tant que sertisseur de bijoux.

Ou encore celle d'Agnes Hirschi qui a vécu durant la guerre avec sa mère sous la protection du diplomate appenzellois Carl Lutz, vice-consul de la Légation de Suisse, qui épousera sa mère plus tard.

Ou celle de Fishel Rabinovitz né en 1924, arrêté lors d'une rafle des SS dans sa ville en Pologne et emprisonné durant quatre ans dans neuf camps de travail et de concentration différents. Libéré par l'Armée rouge, il fut secouru et transféré par étapes en Suisse où il a été soigné, et où il réside aujourd'hui encore, à Locarno. Son récit très lucide lors de l'inauguration de l'exposition, et ses explications sur les expériences vécues au cours de son emprisonnement et lors de sa libération et le moment où il a appris la mort de ses parents et de ses 7 frères et sœurs, sont un témoignage poignant de cette barbarie dont nous ne pouvons ni ne devons effacer le souvenir. Afin que les générations futures la gardent encore en mémoire.



Pour en savoir plus : www.last-swiss-holocaust-survivors.ch/fr

«Les derniers témoins de l'holocauste nous rappellent tout le mal dont l'être humain peut être capable envers ses semblables. Mais ils nous rappellent aussi les bons côtés de l'humanité» a déclaré Anita Winter, présidente de la Gamaraal Foundation.

QUIZ

Passeras-tu le test ?

1. Quelle est la date de fondation du SEV ?

- a. 14.11.1919
- b. 30.11.1919
- c. 1.12.1919

2. Laquelle de ces personnalités n'était pas présente aux festivités du centenaire du SEV le 3 juin ?

- a. Peter Bichsel
- b. Simonetta Sommaruga
- c. Doris Leuthard

3. Quelle a été la durée du mandat de vice-président de Manuel Avallone ?

- a. 11 ans
- b. 10 ans
- c. 8 ans

Pour participer, merci de nous envoyer vos réponses d'ici le **mercredi 19 juin 2019** avec votre nom et votre adresse.

Par e-mail: mystere@sev-online.ch

Sur le net: www.sev-online.ch/quiz

Par carte postale: SEV, quiz, Postfach, 3000 Berne 6

Le/la gagnant-e sera désigné-e par tirage au sort parmi les bonnes réponses et remportera **des chèques Reka d'une valeur de 40 fr.**

Nous publierons le nom du/de la gagnant-e et la solution dans notre prochain numéro. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

La solution du photomystère du N° 6: Dubai

Pascal D'Astole, Genève, membre VPT TPG, remporte des bons livres d'une valeur de 40 fr.



SUR LES TRACES DE...

Brigitte Rohr, secrétaire de direction



Brigitte Rohr, élue au comité de la VPT CGN, pose sur un ponton à Ouchy.

Yves Sancey
yves.sancey@sev-online.ch

Secrétaire de direction à la CGN et élue en avril au comité, Brigitte Rohr sait garder le cap entre son métier et son engagement syndical, politique et féministe.

Quand j'arrive à la réception de la CGN (Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman), Brigitte Rohr m'accueille avec un grand sourire. Jeune et fringante sexagénaire, elle débordé d'énergie et son rire communicatif ponctuera souvent notre conversation. A la cafétéria, elle me raconte son parcours. Fille unique, elle a grandi dans un quartier populaire sur les hauts de Lausanne. Une enfance heureuse: «On faisait de la luge dans les bois et de la prospection dans le tunnel de l'ancien métro. J'étais un peu aventurière!»

Bijoux, bitume et bateau

A l'adolescence, elle rêve d'un métier artistique: «J'aurais voulu être dessinatrice en bijouterie ou en décoration. Mais mon père voulait que je fasse un «vrai métier». Pas de regrets cela dit, d'autres horizons se sont ouverts.» Elle fait l'école de secrétariat Bénédic. Brigitte Rohr est ensuite engagée comme réceptionniste chez Sarer et Colas, une entreprise de bitume. Elle se marie à 22 ans et a une fille qui est aujourd'hui psychiatre et cheffe de clinique. Devenue secrétaire chez Sauter Chauffage et ventilation, elle est responsable pendant 19 ans d'une petite équipe. Jusqu'en 1998 où elle perd son emploi suite à

une restructuration. Elle fait des offres spontanées.

Sa lettre arrive à la CGN juste au moment où la secrétaire de direction s'en va. Après un entretien, Brigitte Rohr est engagée: «Ils m'ont fait confiance. J'ai eu un peu peur au début (rires). Mais j'ai fait le job! Lorsque j'ai commencé, il n'y avait qu'un seul ordinateur: le mien! J'ai trouvé extraordinaire cette entreprise. Les gens sont passionnés, ce que l'on voit peu dans le privé.» En 22 ans à la CGN, elle a vu passer pas moins de quatre directeurs.

De Zola au SEV

En avril de cette année, elle a été nommée au comité de la VPT CGN – lac Léman où elle y représente le personnel non-navigant: «Je me réjouis. Il y a la CCT qui va repartir. Une grosse bataille va commencer. Nous sommes deux femmes sur cinq au comité. Une première.» Est-ce facile d'assumer un tel engagement syndical pour la secrétaire du directeur? «Des fois, il faut mettre le poing dans sa poche (rires) mais j'ai réussi à gérer ça très bien en fait. Parce que, malgré tout, la direction m'a fait confiance et le syndicat pareil.»

Sa sensibilité de gauche vient de loin. Dans sa jeunesse, Zola était son auteur fétiche. A la CGN, une fois le premier directeur un peu paternaliste parti après quelques mois, elle adhère au SEV en 1999. Depuis 14 ans, elle préside le groupement des non-navigants de la VPT Lac Léman. Avec un peu d'avance, puisqu'elle ne prendra sa retraite que dans dix-neuf mois, elle est aussi de-

venue en avril présidente du Groupement des retraités CGN du SEV. La première femme depuis 50 ans. Son engagement syndical s'est accompagné d'un engagement politique au parti socialiste.

PS, 14 juin et Madagascar

Comme elle habite depuis 36 ans à Renens, c'est là qu'elle a siégé dix ans au conseil communal de 2006 à 2016: «Des années passionnantes!» Et la grève des femmes qui a lieu le jour de la sortie de ce portrait? «Bien sûr que c'est important! J'y étais en 1991. Je participerai à la manif de Lausanne. J'ai participé à la commission des femmes du SEV pendant longtemps. Il faut combattre le patriarcat!»

Sa fibre sociale l'a conduite à divers engagements. Depuis douze ans, elle siège au comité de l'AVIVO Renens en tant que caissière. Au fil des ans, elle s'est prise aussi de passion pour l'île de Madagascar dans l'océan Indien à travers le contact amical qu'elle a gardé avec une ancienne de la CGN qui y est partie à la retraite: «Avec des amis sur place, on s'occupe d'une petite école. On essaie de sponsoriser. C'est la misère là-bas. On envoie de l'argent. On apporte du matériel scolaire. Là, j'ai envie d'y retourner!»

Au moment de se quitter, je la questionne sur le médaillon qu'elle porte autour du cou. «C'est purement décoratif», affirme-t-elle, avant d'admettre qu'elle ne l'a pas choisi par hasard. Le motif avec une vague fait un clin d'œil à celles du Léman. Sa fibre artistique est toujours bien présente! Comme sa sensibilité sociale qui l'accompagne depuis Zola.

NO COMMENT

Bertschy

